JE SOUTIENS l'Enseignement Catholique de Loire-Atlantique

Je fais un don occasionnel ou régulier
sur **www.soutenir.ec44.fr**
ou je renvoie ce coupon, avec mon chèque à l'ordre de
la **Fondation de la Providence,** à :

Gestion des dons - DDEC44 - 15 rue Leglas-Maurice
BP 44104 - 44041 Nantes cedex 1

Je fais un don de :

☐ 30 € ☐ 50 € ☐ 100 € ☐ 150 €

☐ Autre montant : ..... €

Je souhaite :

☐ Contribuer au fonds de solidarité de l'Enseignement Catholique de Loire-Atlantique

☐ Affecter mon don à l'établissement (nom et ville) :

.....

☐ Répartir mon don à hauteur de :

..... € au fonds de solidarité

..... € à l'établissement

Un reçu fiscal vous sera envoyé
(merci de compléter les informations ci-dessous)

Civilité : ☐ M. ☐ Mme

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

..... CP : |_|_|_|_|_|

Ville : .....

Email : .....

Téléphone (facultatif) : .....

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 06.01.1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à contact@ec44.fr

Comment fonctionne un établissement ?

Chaque établissement scolaire de l'Enseignement Catholique est une structure autonome, sous contrat d'association avec l'Etat. Il est dirigé par un chef d'établissement qui anime la communauté éducative (enseignants, personnels administratifs et de service et les parents).

La Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique fédère, coordonne et anime le réseau des établissements, elle veille notamment à la mise en œuvre de la mission éducative de l'Eglise.

La gestion économique et sociale est assurée par un OGEC, organisme de gestion. Composé d'administrateurs bénévoles, il est l'employeur du personnel de droit privé (les enseignants étant rémunérés par l'État).

En Loire-Atlantique, la Fondation de la Providence est propriétaire d'une grande partie de l'immobilier scolaire. Les bâtiments sont mis gratuitement à la disposition des établissements, qui conservent la charge de leur entretien et de leur transformation éventuelle.

Reconnue d'utilité publique, la Fondation de la Providence a qualité pour recevoir des dons au bénéfice de tous les établissements scolaires et de leurs projets.

www.soutenir.ec44.fr

Enseignement Catholique de Loire-Atlantique
15, rue Leglas-Maurice - BP 44104 - 44041 Nantes cedex 1

Directeur de la publication : Hervé Bonamy - Réalisation : Service communication EC44
Novembre 2015 - Crédits photo : phovoir.com - Etablissements EC 44 - freepik.com

SOUTENEZ NOS PROJETS

ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
de Loire-Atlantique

NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE SOUTIEN

L'Enseignement privé catholique de Loire-Atlantique accueille aujourd'hui **100 000** élèves au sein de **354** établissements, associés à l'État par contrat, de la maternelle à l'enseignement supérieur.

C'est à travers l'engagement de plus de **6 000** enseignants, **4 500** personnels éducatifs, administratifs et de service mais aussi grâce aux **5 000** bénévoles investis dans les OGEC et les APEL que l'Enseignement Catholique met en œuvre son projet éducatif.

Les établissements catholiques, reconnus et associés à l'État par contrat sont ouverts à tous.

POUR UN **PROJET ÉDUCATIF DYNAMIQUE** ET **PORTEUR DE SENS**

Engagé pour la réussite des élèves, l'Enseignement Catholique valorise et soutient l'innovation pédagogique.

Pour répondre aux besoins éducatifs actuels, nos écoles, collèges et lycées doivent :

- **S'équiper** (outils numériques, renouvellement et développement des parcs informatiques, rénovation des équipements sportifs...),
- **Accompagner les jeunes** dans leur ouverture au monde qui les entoure (projets culturels, scientifiques, échanges linguistiques...),
- **Proposer** à chacun des repères (projets pastoraux, solidaires...).

POUR UNE **ÉCOLE OUVERTE À TOUS**

Ouverte à tous, l'École Catholique développe et nourrit le vivre ensemble. Elle accompagne la valorisation des compétences et permet à chaque jeune de donner le meilleur de lui-même. Elle porte une attention particulière aux jeunes en situation de fragilité.

POUR UN **ACCUEIL DE QUALITÉ**

Pour continuer la mission d'éducation qui leur est confiée et proposer à tous un accueil de qualité, les écoles, collèges et lycées doivent faire face à de nombreux investissements :

- **Modernisation des bâtiments** dans une logique d'optimisation énergétique et environnementale, travaux de mise aux normes de sécurité,
- **Adaptation des locaux** pour l'accueil des jeunes en situation de handicap,
- **Restructuration de l'immobilier et création de nouveaux établissements** dans un contexte de croissance démographique.

Les écoles et les collèges de Loire-Atlantique ne bénéficient d'aucun financement public pour l'entretien et la rénovation de l'immobilier scolaire. La cotisation financière demandée aux familles est l'unique ressource permettant de financer ces projets d'investissement.

L'Enseignement Catholique doit veiller à un niveau de contribution des familles permettant l'accueil et l'ouverture à tous. Pour cela, nous avons besoin du soutien financier de celles et ceux qui se reconnaissent dans notre projet éducatif.

VOUS SOUHAITEZ APPORTER VOTRE SOUTIEN ?

Vous pouvez :

Soutenir en particulier les projets de l'établissement de votre choix.

Contribuer au fonds de solidarité de l'Enseignement Catholique de Loire-Atlantique.

Ce fonds permet de répondre à des projets de solidarité tels que :

- des prêts ou aides à l'investissement dans le cas de projets liés à la rénovation ou à la création d'établissements scolaires,
- des aides au fonctionnement pour les établissements en situation financière fragile,
- le soutien à la formation des futurs enseignants.

Particuliers : *66% du don vient en réduction de l'impôt sur le revenu. Ainsi* ***un don de 100€ ne coûte que 34€*** *dans la limite de 20% du revenu imposable (75% du don vient en déduction de l'ISF).*

Entreprises : *60% du don est déductible des impôts dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires.*